



CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENT

NOM : PRENOM :
 DATE DE NAISSANCE : ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 TEL. : PAYS :
 E MAIL. : IMMATRICULATION VOITURE :

DETAIL DU SEJOUR

(Réservation minimum: 7 nuits) de 14 h 30 à 12 h (sauf du 03/04 au 02/07 et du 21/08 au 24/09)

DATE D'ARRIVEE : DATE DEPART : Nbre NUITS :

Personnes vous accompagnant **(6 personnes maximum par emplacement)**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

ANIMAL (nombre et genre): NOMBRE TOTAL DE VEHICULES :

LOCATION D'EMPLACEMENT

Je souhaite réserver un emplacement pour :



..... m x m



..... m x m



..... m x M



supplémentaire



10 Amp

Location réfrigérateur

REGLEMENT

Acompte séjour camping	55,00 €
Frais de traitement de votre dossier réservation	10,00 €
TOTAL	65,00 €
Assurance annulation (facultatif mais fortement conseillée, 2,6% du total de votre séjour)	

Le règlement de votre séjour sera à effectuer le jour de l'arrivée dans son intégralité suivant les dates de la réservation mentionnées au contrat

Je règle par : Chèque à l'ordre du « SARL DOMAINE DU BOSQUET » Chèques vacances ANCV
 Virement CR.AGR. SARLAT LA CANEDA

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1240 6000 0580 0144 6036 936	AGRIPRPP824

Je, soussigné, déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées sur le document joint. J'ai également pris connaissance des documents fournis avec ce contrat ainsi que du règlement intérieur. C'est donc en connaissance de tous ces documents que je rempli ce contrat de location.

Il est entendu que la réservation ne sera effective qu'après réception de la confirmation écrite du camping

A :, le

SIGNATURE DU LOCATAIRE:

* Faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé ".

NOM :	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	ADRESSE :
CODE POSTAL :	VILLE :
TEL. :	PAYS :
E MAIL. :	IMMATRICULATION VOITURE :

DETAIL DU SEJOUR

du Samedi 16 h au Samedi 10 h (pour la période du 03/07 au 20/08/2021)

DATE D'ARRIVEE : DATE DEPART :

Personnes vous accompagnant

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

ANIMAL (nombre et genre): NOMBRE TOTAL DE VEHICULES :

1 animal maximum par location

LOCATION D'UN MOBIL HOME et TENTE LODGE

<input type="checkbox"/>	Mobil home O'HARA 534 3 pers 2 chambres	<input type="checkbox"/>	Personne suppl. (+10%)
<input type="checkbox"/>	Mobil home O'HARA 734 T 4 pers 2 chambres	<input type="checkbox"/>	Supplément Chien
<input type="checkbox"/>	Mobil home MALAGA DUO 4 pers 2 chambres	<input type="checkbox"/>	Location lit bébé
<input type="checkbox"/>	Mobil home BAHIA DUO 4 pers 2 chambres	<input type="checkbox"/>	Location chaise bébé
<input type="checkbox"/>	Mobil home O'HARA 784 T 5 pers 2 chambres	<input type="checkbox"/>	Draps nombres parures <input type="checkbox"/> 1pers <input type="checkbox"/> 2 pers
<input type="checkbox"/>	Mobil home MALAGA TRIO 6 pers 3 chambres	<input type="checkbox"/>	Nettoyage en fin de séjour
<input type="checkbox"/>	Tente Lodge ROBINSON 5 pers 2 chambres		
<input type="checkbox"/>	Mobil home BAHIA DUO Compact 4 pers 2 chambres		

REGLEMENT

Prix de la location :	[]	(Totalité du séjour)
Total des options :	[]	
TOTAL DU SEJOUR :	[]	
Acompte 25% :	[]	(25 % du montant total du séjour)
Frais de dossier :	10,00 €	
Assurance annulation :	[]	Facultative mais fortement conseillée (à calculer 2,6% du total du séjour)
TOTAL :	[]	

(Le solde sera à régler au moins 21 jours avant la date d'arrivée)

Je règle par :

Chèque à l'ordre du « SARL DOMAINE DU BOSQUET» Chèques vacances ANCV

Virement CR.AGR SARLAT LA CANEDA

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1240 6000 0580 0144 6036 936	AGRIFRPP824

Je, soussigné, déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées au dos de ce document. J'ai également pris connaissance des documents fournis avec ce contrat ainsi que du règlement intérieur national des terrains de camping. C'est donc en connaissance de tous ces documents que je rempli ce contrat de location.

Il est entendu que la location ne sera effective qu'après réception de la confirmation écrite du camping

A : _____, le _____ SIGNATURE DU LOCATAIRE:

* Faire précéder la signature de la mention manuscrite " lu et approuvé ".
SARL Domaine du Bosquet - R.C.S. BERGERAC 882 781 727 - Siret 882 781 727 000 12 - APE 5530Z - TVA Intracommunautaire n° FR74882781727

Assurance Annulation

Campez Couvert

sur les produits de type	Tous
Type d'assurance	Assurance annulation
Le calcul de l'assurance s'effectuera sur le prix du forfait et ...	et de toutes les options
Méthode de calcul	Montant en pourcentage : 2,8 %
Conditions générales de vente	<p>Le camping vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.</p> <p>Cette assurance est facultative mais vivement conseillée.</p>

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Afin que votre réservation soit effective, complétez et envoyez ce contrat accompagné de votre règlement. Une confirmation écrite du Camping Le Bosquet vous parviendra par retour.

2. Si le locataire ne s'est pas présenté le jour prévu au contrat, sans explication de sa part, passé un délai de 24 heures, le contrat est résilié de plein droit et la Direction se réserve le droit de relouer la location ou l'emplacement.

3. En cas d'annulation écrite formulée par le client plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le montant de l'acompte sera remboursé hors frais de dossier et frais d'assurance annulation.

En cas d'annulation formulée par le client moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, l'intégralité des sommes versées ne sera pas remboursée et le solde du séjour restera dû.

N.B. nous conseillons à nos clients de souscrire à l'assurance annulation proposée.

4. Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique: <https://app.medicys.fr/?prold=95e7d493-1163-472e-8701-7f0a63c333aa>
ou par voie postale: MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES LOCATIONS

1. Les locations prennent effet du samedi 16 heures au samedi 10 heures. Du 03/04 au 02/07/2021 et du 21/08 au 24/09/2021, les jours de départ et d'arrivée sont à votre choix.

2. Pour les séjours du 03 Juillet au 20 Août 2021, le solde du séjour (acompte déduit) est à payer au moins 21 jours avant la date d'arrivée.

ATTENTION Passé ce délai, le non-règlement du solde sera considéré comme une annulation du fait du locataire, et le chapitre annulation entrera en vigueur (cf 3.Conditions générales).
Pour les autres séjours, le solde est à payer le jour de l'arrivée.

3. Les hébergements sont équipés pour le nombre de personnes annoncé sur notre tarif.

Aucune personne supplémentaire ne sera tolérée sauf accord écrit du Camping Le Bosquet

4. Les hébergements sont fournis propres et doivent être libérés en fin de séjour aussi propres que lors de l'arrivée. Dans le cas contraire, une somme de 80 euros (forfait ménage) sera facturée.

5. Les animaux ne doivent jamais être laissés seuls dans les locations.

6. Deux cautions de 150 et de 80 euros vous seront demandées à votre arrivée et restituées à votre départ, après état des lieux et inventaire. Toutes détériorations ou objets manquants seront facturés.

7. En cas de dégâts, le locataire s'engage au remboursement des réparations.

Le locataire doit être assuré pour sa responsabilité civile étendue à la pratique de camping-location-villégiature (location de vacances).

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES EMPLACEMENTS

1. Sans nouvelles de votre part, nous vous garderons l'emplacement réservé jusqu'au lendemain 12h00. Passé ce délai, nous considérons votre réservation comme annulée.

2. Le règlement de votre séjour sera effectué suivant les dates mentionnées sur le contrat de réservation, même en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

3. En cas d'annulation écrite formulée par le client plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le montant de l'acompte sera remboursé hors frais de dossier et frais d'assurance annulation.

En cas d'annulation formulée par le client moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé. Les frais de réservation ne sont pas remboursables.

N.B. nous conseillons à nos clients de souscrire à l'assurance annulation proposée

4. Les locations d'emplacement prennent effet de 14 heures 30 à 12 heures. Sauf accord de la direction, vous devez donc libérer l'emplacement avant 12 h le jour de votre départ, dans le meilleur état de propreté.

5. Les animaux ne doivent jamais être laissés seuls sur l'emplacement

6. En cas de dégâts, le locataire s'engage au remboursement des réparations.

Le locataire doit être assuré pour sa responsabilité civile étendue à la pratique de camping-location-villégiature (location de vacances).